

L'étonnante épopée des Suisses dans la guerre de Vendée. Partie 4, Rôle contesté joué par les Suisses en Vendée

Autor(en): **Czouz-Tornare, Alain-Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1994)**

Heft 64-65: **Portrait Jean-Pierre Eichenberger : un suisse créatif**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'étonnante épopée des Suisses dans la guerre de Vendée.

PAR ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE



Il y a deux cents ans, l'ouest de la France était ravagé par une terrible guerre civile qui opposa "bleus" républicains et "blancs" royalistes. Que diable allaient-ils faire dans cette virée de Galerne ? Des Suisses participèrent de part et d'autre à ce combat sans merci.

4^{ème} et dernière partie : Rôle contesté joué par les Suisses en Vendée.

Certains auteurs royalistes n'ont pas manqué de souligner la présence singulière autant que providentielle d'anciens Gardes-Suisses. Toutefois, sous la plume de quelques auteurs, Allemands et Suisses sont confondus sous l'une ou l'autre appellation. Ainsi E. Gabory note que la Légion germanique participa à la guerre de Vendée "avec le courage incontesté, mais passif, un peu animal des soldats allemands. Le dévouement est certain, l'initiative manque" [E. Gabory, "Les Allemands...", art. cit., p. 248-249]. Selon lui, les témoignages concordants signalent la cruauté des soldats allemands [Ibid., p. 255]: "Au point de vue moral les déserteurs de la Légion germanique furent une triste acquisition pour les armées royalistes. Ils développent chez elles, s'ils ne l'introduisent pas toujours, "l'esprit de débauche et de pillage" (Gibert 68). Leur ivrognerie était proverbiale. A la bataille de St-Fulgent, la zizanie éclata entre les troupes de Charette et celles de Bonchamp, par suite de la rapacité des Allemands de ce dernier chefs qui refusèrent de livrer des pièces d'eau de vie destinées à des blessés. On dut prendre les barriques de force. Courageux, obéissants aux chefs, mais féroces, espions, pillards et ivrognes, tels furent les Allemands de l'armée vendéenne (...). La plupart des écrivains royalistes ont regretté l'adjonction aux troupes vendéennes de ces sol-

dats étrangers; influence mauvaise et services rendus mis dans la balance, ils n'avaient pas tort. Il y avait entre les paysans de l'Ouest et les mercenaires germaniques toute l'épaisseur d'un idéal" [E. Gabory, "Les Allemands...", art.cit., p. 256-257].

Nos compatriotes n'étaient pas des enfants de chœur. Dans une note annexée aux mémoires de Madame de Candé, on peut lire que si les Suisses "se battirent admirablement", ils "avaient trop de goût pour le pillage" [Mme de Candé, "Une jeune fille à l'armée vendéenne", Paris, s.d., note p. 109].

LES ANCIENS GARDES-SUISSES RESTÉS FIDÈLES À LA RÉPUBLIQUE

Tous les anciens Gardes-Suisses n'ont pas déserté en masse les rangs républicains. Leurs camarades restés fidèles à la République sont encore moins connus que les Gardes-Suisses "vendéens" qu'ils furent appelés à combattre, à maintes reprises. Pour bon nombre de Suisses, l'entrée dans l'armée républicaine entraîna un avancement rapide qu'ils n'avaient aucune chance de trouver ailleurs. Parmi les cinq Gardes qui se sont rapidement retrouvés officiers, seul a rejoint le camp royaliste le sergent Grison François-Antoine Ackermann (1752-1793), lieutenant en second dans les arquebusiers de la Légion

germanique [A. Chuquet, "La Légion germanique", p. 287]. Une trentaine d'anciens Gardes-Suisses ayant transité par la Légion germanique servait encore dans le 22^{ème} régiment d'infanterie légère à l'armée de l'Ouest en 1795, dont huit Français, deux Allemands, trois Soleurois, quatre Bernois, un Fribourgeois né à Versailles [S.H.A.T. : XG 34]. On relève le 17 Prairial an III, dans un autre état portant sur les "hommes qui ont servi dans les régiments suisses", 34 noms "de vieux militaires qui servent dignement la patrie" [S.H.A.T., XG 37]. Parmi eux, quatre Allemands, quatre Français, six Fribourgeois, quatre Soleurois, trois Bernois, trois Valaisans, un Lucernois, un Schwyzois, un Jurassien, un Zurichois. Ainsi vers 1795, y avait-il en Vendée plus de Suisses parmi les "Bleus" que parmi les "Blancs". Il est vrai que la plupart avaient péri.

DES COMMANDANTS SUISSES PARMIS LES RÉPUBLICAINS DANS LES GUERRES DE VENDÉE

Depuis la guerre de Sept ans, les Suisses n'avaient plus été appelés à combattre sur les champs de bataille. Ainsi, aucun régiment suisse n'avait été engagé dans la guerre déclarée le 20 avril 1792. Durant la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, les Suisses étaient de plus en plus apparus comme destinés à la répression des troubles internes. Les hommes licenciés restés en France à l'automne 1792 surent faire profiter de leur expérience en la matière les différents camps en présence.

LE NEUCHATELOIS SANDOZ

S'il n'y a pas eu d'officiers suisses dans les rangs des insurgés vendéens, nous en trouvons paradoxalement parmi les partisans de la Révolution Française, à tous les échelons de l'armée républicaine chargée de réprimer l'insurrection de la Vendée. Ainsi, est-il souvent question dans les correspondances militaires de l'époque, du "Suisse Sandoz", natif du Locle dans la Principauté de Neuchâtel. Né le 1^{er} avril 1756, Claude-François Sandoz entra comme cadet au régiment suisse de Castella, licencié le 15 septembre 1792 [S.H.A.T., Doss.ind. GB 628, 2^{ème} série]. Il obtint, le 22 septembre 1792, grâce notamment au soutien du ministre des Contributions, le Genevois Clavière, le rang de lieutenant-colonel en 1^{er} des Arquebusiers de la Légion germanique. Il fut ensuite adjudant-général, chef de brigade de l'armée des Côtes de la Rochelle, le 27 avril 1793 [S.H.A.T., B 5/5]. Voir aussi G. Six "Dictionnaire biographique des généraux & amiraux français de la Révolution et de l'Empire 1792-1814", Paris, Ed. G. Saffroy, 1934, T. II, p. 422]. Celui qui se vantera successivement "de purger tout le pays qui avoisine des brigands qui l'infestent" et de donner la "chasse" aux "catholiques en sabots" [Lettre des 13 et 22 juin 1793 aux représentants du Peuple à Niort, B.M. de Nantes, Fonds Dugast-Matifeux; vol 5, fol. 19 et 147] fut accusé de s'être enfui lors de la bataille de Luçon, le 28 juin 1793. Soupçonné d'incapacité et de trahison, Sandoz est destitué le 3 juillet. Emprisonné dans la tristement célèbre prison de l'Abbaye, il est traduit devant l'impitoyable tribunal révolutionnaire, le 28 juillet

1793, suite à un décret de la Convention du 9 juillet. Contre toute attente, à une époque où, pour des brouilles parfois, vous risquiez la guillotine, il fut acquitté, car protégé par les Montagnards, c'est à dire les révolutionnaires les plus engagés. Il fut même considéré comme le sauveur de Luçon et du Marais Poitevin et le chef qui avait su maintenir les communications entre Niort et les Sables-d'Olonne. Il se retrouva en septembre à Nantes. Aimé de ses soldats, ceux-ci avaient refusé de reconnaître le général Tuncq, venu prendre le commandement de l'armée de Luçon. Ironie du sort ! Pour le remplacer à la tête de l'Armée des Côtes de la Rochelle, fut nommé le 12 juillet 1793 le général de brigade Jean-Michel Beysser, ancien capitaine dans un régiment suisse au service des Pays-Bas, qui lui, par contre, subira la peine capitale le 13 avril 1794.

LE LUCERNOIS MEYER VON SCHAUENSEE

Si Sandoz appartient aux grandes familles de Neuchâtel, Jean-Baptiste-Maurus Ange Meyer von Schauensee (1765-1802) était issu d'une famille patricienne catholique de Lucerne [DHBS, IV, p. 747-748], canton comptant parmi les plus attachés à la monarchie française. Cet ancien sous-lieutenant dans la compagnie de Salis, au régiment de la Garde-Suisse en 1784, sera général de brigade à l'armée de l'Ouest le 5 octobre 1795 [G.Six, op.cité, tome II, p. 192. Voir aussi S.H.A.T., YB 63, fol. 101, DHBS, IV, p. 748].

LE GENEVOIS DUTRUY

Né le 20 novembre 1762 à Genève, Jacques Dutruy entra le 3 novembre 1782 dans le régiment suisse de Sonnenberg où il sera sergent-major avant de déserteur un certain 14 juillet 1789. Après avoir servi dans la Garde nationale, il deviendra capitaine de la 1^{ère} compagnie de chasseurs nationaux. Il grada à une vitesse folle, puisque nous le retrouvons chef du 19^{ème} bataillon d'infanterie légère, le 27 février 1793, général de brigade le 13 juin suivant, suspendu le 19 thermidor an II et remis en activité le 18 Brumaire an IV [S.H.A.T., GB 178, 2^{ème} série]. Parti des Sables-d'Olonne, le général Dutruy parvint, les 22 et 23 novembre 1793, à reprendre la Roche-sur-Yon, Aizenay, le Poiré, Palluau, Légé et à mettre en déroute 7 à 8000 paysans près de Challans, qu'il défendit ensuite contre Charette en juin 1794. "Combien rares sont les généraux comme Haxo et Dutruy", écrivait le général Louis-Marie Turreau de Linnières. Et d'ajouter après Noirmoutiers, dans une lettre du 14 Nivôse an II : "Quand on me donnera de pareils coopérateurs, je réponds de faire une bonne besogne" [S.H.A.T., B 5/8]. C'est dire l'efficacité du futur baron Dutruy lors des terribles expéditions des colonnes infernales.

LE CAS DU GRUÉRIEN AMEY

François-Joseph Amey, né en 1768, à Sélestat, avait appartenu comme sous-lieutenant au régiment de Vigier. Resté au service de la France en 1792, il obtint un avancement assez rapide. Capitaine à la 1^{ère} compagnie

de la Légion du Rhin, il passe le 10 octobre à la légion des Côtes de la Rochelle. Chef de bataillon en Vendée le 8 Brumaire an II, Amey participa à la bataille de Dol, le 20 novembre 1793, mais du côté révolutionnaire. Il eut donc à combattre Keller, major des Suisses. Amey se retrouvera au premier rang en 1794, dans les tristement célèbres colonnes mobiles du général Turreau, en Vendée. Il eut ainsi l'occasion de lui écrire cette phrase terrifiante : "Avant mon départ des Herbiers, j'ai fait mettre le feu à la ville, conformément à ton ordre; aucune maison n'a été épargnée". Selon le rapport de l'officier de police Gannet : "Le général Amey fait allumer des fours et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants. Nous lui avons fait les représentations convenables, il nous a répondu que c'était ainsi que la république voulait cuire son pain" [Cité p. 20 par S. Loindreau]. Amey, après avoir incendié les Herbiers, fut suspendu à la suite du rappel de son supérieur hiérarchique. Cependant, contrairement à ce que prétend J.F. Chiappe, "les meneurs des colonnes infernales" ne finirent pas tous "misérablement sauf leur chef" [J.F. Chiappe, "La Vendée en armes", Paris Librairie Académique Perrin, 1982, p. 343]. Amey deviendra général de division, baron d'Empire et son nom figure sur l'Arc de Triomphe à Paris.

CONCLUSION

Les Suisses eurent encore la possibilité de rentrer au pays, avec les honneurs de la guerre. Le 13 Floréal an II, le Comité de Salut Public décida que "tous ceux qui, parmi ces déserteurs, pourront justifier qu'ils appartiennent aux cantons suisses ou autres gouvernements amis de la République, seront, s'ils le demandent, autorisés à retourner dans leur patrie" [ADN : L 2343. Extrait des registres du Comité de salut public du 13 Floréal an II, art. III].

Ainsi finit cette aventure aussi curieuse que méconnues d'Helvètes venus d'un pays resté neutre durant les guerres de la Révolution française. Les Suisses de Vendée ont pris part à des combats qui n'ont certes pas le lustre des guerres en soi-disant dentelles de Louis XV. C'est pourtant là, près du vaste océan, qu'échouèrent les débris du prestigieux régiment des Gardes-Suisses. ■

FIN

HISTOIRE

LE MESSAGER SUISSE
JUILLET/AOÛT 94

32

Abréviations

AEF : Archives de l'Etat, Fribourg
SAB : Staatsarchiv Bern.
AAEP : Archives des Affaires Etrangères, Paris.
AN : Archives Nationales, Paris.
SHAT : Service Historique de l'Armée de Terre.
B.M. : Bibliothèque Municipale, Nantes
DHBS : Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse.
ASHF : Archives de la Société d'Histoire de Fribourg.

64/65

Verbier Festival & Academy

1ère édition

du 11 au 31 juillet 1994

musique - théâtre - conférences

Renseignements
Verbier Festival & Academy
CP
CH 1936 Verbier
Tél (021) 963 82 22

Verbier Festival & Academy
250 artistes - musiciens et acteurs du monde entier, dont un orchestre symphonique en résidence de 100 jeunes musiciens (Young Israel Philharmonic)...
de nombreux jeunes prodiges à l'aube d'une carrière prometteuse...
un florilège de stars dans une ambiance conviviale et familiale...
quelques 120 jeunes professionnels-étudiants suivant les cours d'une académie artistique de très haut niveau...